

# Justice et partage

## Partage, miséricorde et justice

Par Thierry Seewald  
 Coordinateur de la campagne française du Défi Michée

Ecole du dimanche

Jeunes

Ateliers-débat

Réflexions bibliques

Culte

Témoignages

Action pour tous

Dans le triptyque *miséricorde, justice et humble marche avec Dieu* de Michée 6.8, nous rattacherions sans doute le thème du *partage* à la rubrique *miséricorde*.

Nous pourrions énumérer ici quantité de personnages bibliques dont la générosité est louée, à l'instar de celle de Boaz dans le livre de Ruth. Une générosité reflet de celle de Dieu, lui qui « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et [...] fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes » (Matthieu 5.45).

Proverbes 22.9 : « L'homme dont le regard est bienveillant sera béni, parce qu'il donne de son pain au pauvre. »

Proverbes 28.27 : « Celui qui donne au pauvre n'éprouve pas la disette, mais celui qui ferme les yeux est chargé de malédictions. »

Ecclésiaste 11.1 : « Jette ton pain sur la face des eaux, car avec le temps tu le retrouveras... »

Et le Nouveau Testament confirme :

Luc 6.38 : « Donnez, et il vous sera donné : on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis. »

Luc 14.13-14 : « Lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. Et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te rendre la pareille ; car elle te sera rendue à la résurrection des justes. »

Ainsi nous pourrions dire que rien ne nous oblige à partager avec notre prochain ce qui nous appartient, et que si nous le faisons, c'est par esprit de générosité, par bonté, par amour du prochain, et non pas parce que la loi de Dieu nous y contraint. Mais en affirmant cela nous pouvons déjà entrapercevoir que la question n'est peut-être pas si simple, puisque aimer son prochain est un commandement (Lévitique 19.18), dont Jésus (Mc 12.31) et tout le Nouveau Testament (ex : Galates 5.14, Jacques 2.8 ; cf. Jean 13.34 et 1 Pierre 1.22 et 1 Jean 3.23) diront qu'il est central, qu'avec le commandement d'aimer Dieu, il résume toute la loi.

Ainsi rattacher le partage à l'amour du prochain, c'est bien rattacher le partage à la loi de Dieu.

Au-delà de cet indice, d'autres textes bibliques pointent-ils dans la même direction ?

Divers textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier dans le livre des Proverbes promettent même des bénédictions à celui qui se soucie du pauvre. En voici un florilège :

Psaumes 41.2 : « Heureux celui qui s'intéresse au pauvre ! Au jour du malheur l'Éternel le délivre... »

Proverbes 11.25 : « L'âme bienfaitrice sera rassasiée, et celui qui arrose sera lui-même arrosé. »

Proverbes 19.17 : « Celui qui a pitié de l'indigent prête à l'Éternel, qui lui rendra ce qui lui est dû. »



**Partager,**  
 ça change tout !  
 Pour eux,  
 pour nous.

## La loi

La loi commande à l'Israélite d'ouvrir la main lorsque l'un de ses frères ou quelqu'un habitant dans le pays tombe dans la pauvreté (Deutéronome 15.11). Et Lévitique 25 ajoute qu'il s'agit de venir en aide à tout prochain, même étranger ou immigré.

Les autres lois de « solidarité sociale » (loi sur le glanage...) et en particulier la loi sur la dîme de la troisième année à verser au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve (Deutéronome 14.28-29 ; 26.12-14) vont dans le même sens.

## Les prophètes

Les prophètes confirment ce lien entre justice et partage. Dans sa description de « l'homme qui est juste, qui pratique la droiture et la justice et qui vivra » (Ezéchiel 15.5-9), **Ezéchiel** dit en particulier (verset 7) qu'il « donne son pain à celui qui a faim et couvre d'un vêtement celui qui est nu ».

**Esaïe**, parlant du jeûne auquel Dieu prend plaisir (Esaïe 58.6-12) dit : « Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile ; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ton semblable. » (verset 7). Il promet des bénédictions divines à celui qui « donne sa propre subsistance à celui qui a faim et rassasie l'âme indigente » (verset 10).

Et le dernier et plus grand des prophètes, **Jean-Baptiste** en Luc 3.11 énonce un commandement similaire en lien avec le pardon de Dieu : « Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger agisse de même. »

Sans nier, comme nous l'avons vu, que d'autres textes lient le partage à la miséricorde, il est indéniable que partage et loi, droiture, justice, voire justification, pour Jean-Baptiste, sont liés.

## Est-il juste que Dieu nous commande de partager ?

Dieu a-t-il le « droit » de me demander de partager si ma terre et mes biens m'appartiennent ? En réalité, ma terre et mes biens ne m'appartiennent pas en première instance, tout est à Dieu qui est le créateur et le maître de tout et de tous (Lévitique 25.23 ; Exode 19.5, 9:29 ; Deutéronome 10.14 ;

Job 41.11 ; Psaume 24.1 ; 50.11 ; 1 Corinthiens 10.26). J'en suis plutôt l'usufruitier ou le gérant. La parabole de la vigne et des vigneronnes (Luc 20.29) souligne cette réalité. Mon mandat est d'en être le maître et de la dominer (Genèse 1.28), de la cultiver et la garder (Gen 2.15). Il y a un droit à la propriété, mais il n'est pas absolu. Et le commandement de prendre soin de la création de Dieu n'inclut pas uniquement la nature, les plantes et les paysages. Cette création est aussi composée des créatures et parmi elles, de celle qui est l'image de son Créateur, l'être humain. Notre « mandat de gestion » inclut le fait de prendre soin des autres êtres humains, et de le faire à l'aide des biens que nous « possédons », mais qui appartiennent ultimement à Dieu.

## Une nécessaire redistribution

Dieu dans sa loi, a donc mis en place de manière légitime, plusieurs systèmes de redistribution. C'est l'idée même du jubilé, que l'on trouve dans l'Ancien Testament, que d'interrompre les spirales symétriques de l'enrichissement des uns au profit des autres. Si la Bible reconnaît le droit à la propriété privée et présente à plusieurs reprises le succès du juste dans les affaires comme un signe de bénédiction, elle ne considère pas cela comme des absolus. Le jubilé interrompt la spirale infernale de l'endettement et de l'appauvrissement en demandant que régulièrement les compteurs soient, sinon remis à zéro, tout au moins rééquilibrés. Et cela nécessite aussi que soit parfois interrompue la spirale de l'argent qui appelle l'argent.

Se pose pour nous la question de l'application que nous pourrions faire de tels principes aujourd'hui. En effet, s'il y a spéculation et accaparement de terres de nos jours dans les pays du Sud, le principe de « restitution de terres » n'aurait aucune pertinence pour des particuliers en France en 2012. Une première réponse serait de réfléchir à tout ce que peut englober la notion de partage aujourd'hui, au-delà des questions d'argent ou de biens matériels. Partage du travail par exemple, partage du temps (consacrer du temps à)...

## La justice et le partage dans la Nouvelle Alliance

Mais surtout, nous sommes là dans l'Ancienne Alliance et nous regardons la notion de justice à travers le prisme de celle-ci.

Commencer par là pour défricher un peu le terrain était nécessaire et nous pourrions continuer en examinant cette question dans le Nouveau Testament avec la même logique, Actes 2.44ss, Actes 4.32ss et 2 Corinthiens 9.7 soulignant l'idée de miséricorde et de libre utilisation de ses biens ; Ephésiens 4.28, Jacques 1.27 et Jacques 2.15 accentuant l'aspect de commandement à partager.

Mais le Nouveau Testament nous révèle que la justice devant Dieu ne dépend pas de notre respect de la loi (Romains 3.20-22), mais est une question de juste relation à Dieu (Luc 15.21-22 ; Romains 8.16-17). De cette juste relation à Dieu doit aussi découler une juste relation à mon prochain (ce que Jésus souligne en disant que le commandement d'« aimer son prochain » est semblable à celui d'« aimer Dieu »). Une justice devant Dieu qui découle directement de la manière dont Dieu exerce sa justice envers nous.

Or, dans la Nouvelle Alliance, il apparaît clairement que la justice et la miséricorde de Dieu sont indissociables : Dieu est juste en étant miséricordieux et en faisant grâce à ceux qui ont foi en son Fils.

La parabole des ouvriers de la onzième heure souligne que même les croyants ont parfois du mal à voir cette miséricorde de Dieu comme juste. Et c'est bien tout le débat de Romains 9 : Dieu est-il juste en étant miséricordieux ? Ne serait-il pas plus juste si sa justice se fondait uniquement sur la loi ? On trouve déjà ce débat en Ezéchiel où Dieu pardonne à celui qui se détourne de ses mauvaises voies et certains interlocuteurs d'Ezéchiel trouvent cela injuste (Ezéchiel 18.29 et 33.17).

Jésus en Matthieu 5.20 nous appelle aussi à dépasser le strict légalisme pour trouver la justice de Dieu. La justice du Royaume n'est pas la justice de la loi. Et dans la suite de ce chapitre, pour définir ce qu'est cette justice, il nous appelle à partager, à changer notre relation à notre prochain, concluant ses exhortations par : « Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. »

Et Jean dans sa première épître fait à nou-

veau ressortir le lien entre partage, amour et justice que nous avons indiqué au début de notre réflexion : « Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? » (1 Jean 3.17)

Appelé à ressembler à Dieu, à être parfait comme Dieu l'est, la justice du chrétien ne peut pas être différente de celle de Dieu. Si elle ne contient pas la miséricorde, une miséricorde que nous voyons se décliner en un amour qui partage, cette justice n'est pas celle de la Nouvelle Alliance.

Et les trois éléments de Michée 6.8 (miséricorde, justice et humble marche avec Dieu) sont parfaitement conciliés dans la décision de celui dont Jésus dira que le salut est entré dans sa maison, Zachée. Et son engagement, pris devant Jésus, souligne que gratuitement justifié par Dieu en raison de sa foi en Jésus, il a bien compris les différents éléments d'une vie de justice devant Dieu, une justice qui inclut la justice qui découle de la loi (il régularise ses malhonnêtetés), mais aussi une justice qui inclut la miséricorde, partageant la moitié de ses biens avec les pauvres (Luc 19.8).

Ainsi donc, le Nouveau Testament, nous appelant à rejeter tout ce qui est légalisme, n'en souligne pas moins le lien dans la vie du croyant entre justice et partage. Une justice qui découle de la grâce et un partage qui démontre notre justice en étant un acte de miséricorde.

